FAQ - Foire aux questions

# **Qu’est-ce que l’accessibilité**

Ce sont toutes les mesures appropriées pour assurer aux personnes à mobilité réduite, sur la base de l’égalité avec les autres, l’accès à l’environnement physique, aux transports, à l’information et à la communication, y compris aux systèmes et technologies de l’information et de la communication, et aux autres équipements et services ouverts ou fournis au public, tant dans les zones urbaines que rurales.

# **Le tourisme accessible, c’est quoi ?**

Le tourisme accessible permet à tous les visiteurs, quelles que soient leurs capacités, de profiter pleinement de l’expérience touristique offerte par les destinations.

Comme le faisait remarquer il y a déjà presque une décennie Lillian Muller, ancienne présidente d’ENAT (European Network for Accessible Tourism) :

« Les personnes âgées qui veulent toujours voyager et qui sont capables de le faire vont bientôt atteindre 25 % de la population européenne. Il faut ajouter à ce chiffre les 50 millions de personnes handicapées en Europe qui souhaitent partir en vacances avec leurs familles et leurs amis, et nous constatons que jusque 130 millions de personnes pour la seule Europe bénéficieront d’un meilleur accès aux voyages et services touristiques »

# **Le tourisme accessible, c’est pour qui ?**

Il s’agit alors de rendre l’environnement et les services adaptés au plus grand nombre, incluant les personnes à mobilité réduite. Ce sont bien entendu les personnes en situation de handicap (intellectuel, sensoriel, moteur, …), mais aussi les seniors, les familles avec des enfants en bas-âge, les femmes enceintes, les parents avec une poussette, les personnes dans le plâtre,… et tant d’autres.



En 2004, le rapport Economic Impulses of Accessible Tourism for All stipulait déjà :

« Un environnement accessible est crucial pour 10% de la population, une nécessité pour 30 à 40% de celle-ci et confortable pour 100%. »

# **Quels sont les avantages du tourisme accessible ?**

Quel que soit le nombre de personnes ayant des besoins spécifiques, tous les professionnels des métiers de l’accueil se doivent de tenir compte de l’ensemble de leurs visiteurs lors du choix d’une destination, d’un séjour ou d’une visite.

Rendre sa destination accessible, c’est s’ouvrir à une part de marché grandissante.

Témoignage d’une personne à mobilité réduite :

« Il y a quelques années, j’ai été invité à un mariage. La famille et les amis venant de loin, les mariés ont décidé de réserver tout un hôtel afin de loger leurs invités. Comme je me déplace en chaise roulante, les mariés ont choisi un hôtel accessible. Cet hôtel a donc accueilli une centaine de personnes en une nuit !  Si cela n’avait pas été le cas, c’est un concurrent qui aurait accueilli tout le monde.» - Nino, Rome

# **Qu’est-ce que la chaîne du tourisme accessible ?**

Une chaine est aussi solide que son maillon le plus faible. Nous comparons ici l’offre touristique à une chaine, composée de plusieurs maillons : l’arrivée, le lieu de séjour, les restaurants, les lieux de shopping, les attractions touristiques… Si un seul de ces éléments n’est pas accessible, c’est toute la qualité du séjour d’une personne à mobilité réduite qui s’en voit affectée.

Selon la banque mondiale (2011), 15% de la population est porteuse d’un handicap. Cela représente presque une personne sur 7 !



Ne pas disposer d’une chaine d’accueil totalement accessible ou encore ne pas la faire connaitre via l’information et la promotion touristiques, mène à l’exclusion non seulement d’une personne sur 7, mais également s’exclure l’accès à une part de marché grandissante.

# **Quels sont les objectifs du 2ème Sommet Mondial sur le Tourisme Accessible – Destinations for All ?**

**Ce 2ème Sommet Mondial sur le Tourisme Accessible – Destinations for All 2018 a pour but de favoriser la mise en œuvre de façon concrète les recommandations de l’Organisation mondiale du tourisme (OMT) en matière de tourisme accessible à tous.**

On notera aussi que les nouveaux objectifs de développement durable adoptés en septembre 2015 par l’ONU reconnaissent l’accessibilité et l’inclusion des personnes handicapées comme l’un des principes du développement durable.

Ce sommet permettra de mesurer les actions accomplies depuis sa première édition en 2014, de tendre vers la normalisation internationale de l’accessibilité, de la disponibilité de l’information, des pratiques et des services offerts aux personnes à besoins spécifiques.

# **Quels sont les axes de réflexion de ce Sommet ?**

**Liste des sujets et thèmes** :

Le Sommet se compose d’une vingtaine de sessions bien équilibréesdans nos cinq thématiques de base: la gestion de la destination, l’accueil et la sécurité, l’hébergement, le transport et la mobilité et les produits et activités touristiques.

La liste de ces sujets est disponible en ligne :

<https://www.destinationsforall2018.eu/fr/nouvelles/unveiling-sessions-themes-and-topics/>

**Programme préliminaire du Sommet(en 3 langues) :**

Le programme à jour est disponible en ligne, en 3 langues (Français, Néerlandais, Anglais). Les sujets, la description des sessions et les orateurs sont disponibles via ce lien et sont régulièrement remis à jour :

<https://www.destinationsforall2018.eu/fr/programme/le-programme-en-un-coup-doeil/>

**2ème Sommet Mondial du Tourisme Accessible - Destinations for All :**

Bruxelles, les 1 et 2 octobre 2018

Centre de Conférences – The Egg

<https://www.destinationsforall2018.eu/>

**À propos du CAWaB**

*Depuis 2006, le Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles regroupe une vingtaine d’associations représentatives des personnes à mobilité réduite ou expertes en accessibilité. Le CAWaB a pour mission de défendre et promouvoir l’accessibilité pour tous dans l’esprit de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées..* [*http://www.cawab.be/*](http://www.cawab.be/)

**À propos de Kéroul**

*Kéroul est une organisation à but non lucratif dédiée au développement de l’accessibilité du tourisme et de la culture pour les personnes à capacité physique restreinte. Fondée à Montréal en 1979, Kéroul est l’interlocuteur privilégié du ministère du Tourisme du Québec en matière d’accessibilité.* [*http://www.keroul.qc.ca/*](http://www.keroul.qc.ca/)

**Contacts Presse**

**CAWaB** - Mathieu Angelo, directeur, ma@cawab.be, +32 (0)493 88 83 89